



DRAC
Pays de la Loire

Unité Départementale
de l'Architecture et du
Patrimoine de la
Mayenne

PDA **Périmètre Délimité des Abords**

NUILLÉ-SUR-VICOIN (53)

EGLISE DE LA SAINTE-TRINITÉ

RAPPORT DE PRÉSENTATION

2020



TABLE DES MATIÈRES

Rappel du contexte juridique	4
Démarche d’instauration du PDA	5
Présentation de l’immeuble protégé au titre des Monuments historiques	6
Localisation de l’édifice	6
Protection de l’édifice	6
Architecture de l’édifice	7
Analyse urbaine du bourg de Nuillé-sur-Vicoin	8
Evolution urbaine du bourg.....	8
Architecture et typologie du bâti du bourg.....	10
Analyse paysagère des abords.....	11
Le contexte paysager communal.....	11
Proposition de définition du périmètre délimité des abords (PDA)	12
Analyse des champs de visibilité	12
Synthèse cartographiée des enjeux patrimoniaux et paysagers.....	13
Justification du périmètre proposé	14
Synthèse des périmètres délimités des abords à Nuillé-sur-Vicoin	17

Les Périètres Délimités des Abords (PDA) ont été créés par la loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (LCAP) de juillet 2016 : « *les immeubles ou ensembles d'immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou sa mise en valeur sont protégés au titre des abords* » (art. L621-30 du Code du patrimoine).

Deux cas de figure se présentent :

- ➔ **la protection au titre des abords s'applique à tout immeuble (bâti ou non bâti) situé dans un périmètre délimité (PDA)** par l'autorité administrative, soit le Préfet de Région sur proposition de l'Architecte des Bâtiments de France. **Ce périmètre peut être commun à plusieurs monuments historiques ;**
- ➔ à défaut, la protection au titre des abords s'applique à tout immeuble (bâti ou non bâti) situé à moins de 500 m de celui-ci, visible du monument historique ou visible en même temps que lui.

Dans le premier cas du PDA, deux objectifs majeurs ont été recherchés par le législateur :

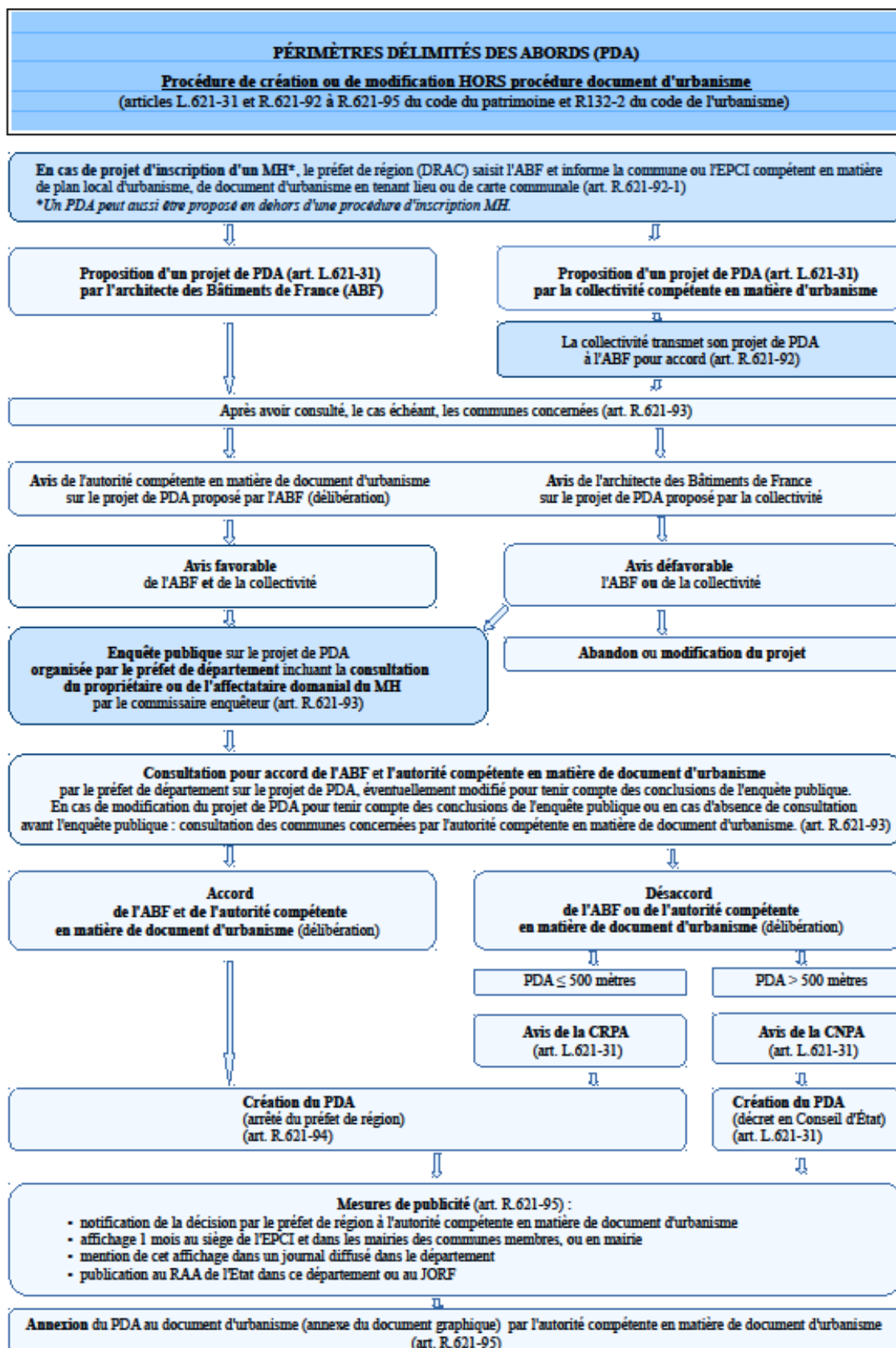
- ➔ **conditionner l'obtention des demandes d'urbanisme à un avis conforme** de l'ABF pour les travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur d'un immeuble, bâti ou non bâti (art. L621-32 du Code du patrimoine) ;
- ➔ **clarifier la situation** vis-à-vis des porteurs de projet en identifiant ce qui représente effectivement un intérêt patrimonial autour du monument historique, et ce, en fonction du contexte local. L'objectif est de mettre fin au caractère arbitraire du rayon de 500 m autour du Monument Historique en offrant la possibilité de « déformer » ce périmètre de 500 m **en l'étendant et/ou en le réduisant.**

La délimitation d'un PDA s'effectue alors en identifiant :

- ➔ le champ de visibilité du monument,
- ➔ la qualité patrimoniale (en termes d'architecture, d'urbanisme, de paysage) des abords du monument,
- ➔ la cohérence de l'ensemble urbain du Monument historique,
- ➔ les perspectives monumentales,
- ➔ les enjeux qui résultent du croisement de ces trois dimensions.

L'instauration d'un PDA revêt d'autres intérêts :

- ➔ **conférer une plus grande sécurité juridique aux décisions prises** en termes de demandes d'autorisation d'urbanisme : plus d'interprétation possible quant à la nature de l'avis de l'ABF simple ou conforme et une délimitation « nette » en s'appuyant sur le parcellaire ;
- ➔ **assurer une liaison** entre l'abord du Monument historique et l'enjeu patrimonial local.



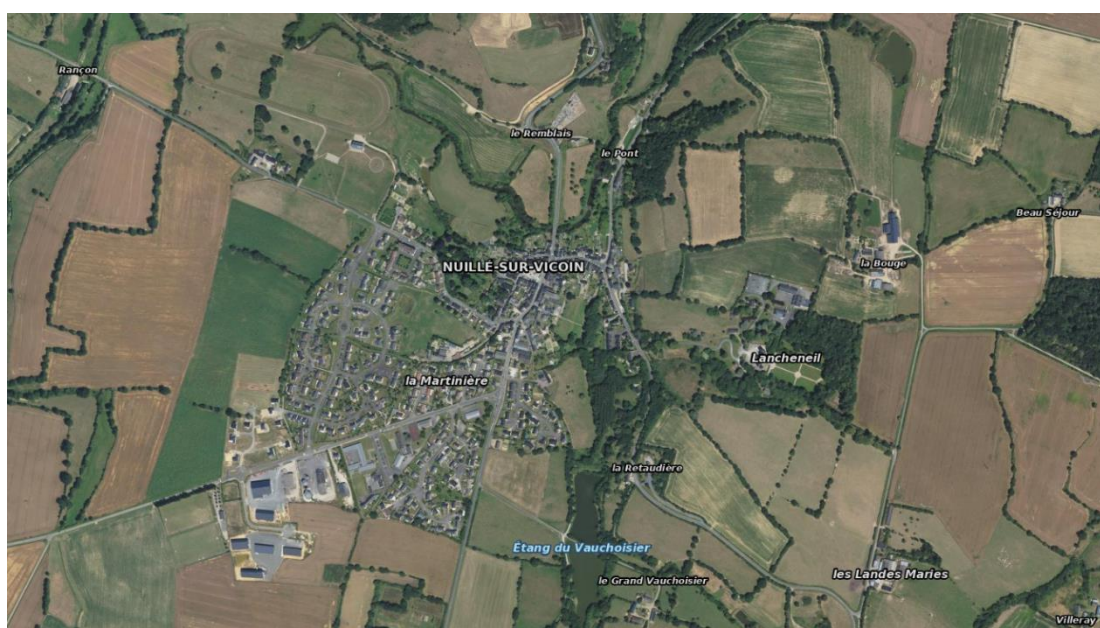
PRÉSENTATION DE L'IMMEUBLE PROTÉGÉ AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Localisation de l'édifice



L'église de la Sainte-Trinité se situe dans le bourg de Nuillé-sur-Vicoin (53970), lui-même situé au centre du territoire communal. Cette commune est localisée dans la moitié sud du département de la Mayenne, dans la région des Pays de la Loire. L'église est plus précisément située dans le centre du bourg, au Sud de la place centrale.

La commune fait partie du schéma de cohérence territoriale de Laval-Loiron et de la communauté d'agglomération de Laval Agglo. La commune est également intégrée dans le bassin de vie de la ville de Laval. Nuillé-sur-Vicoin se situe à 12 kilomètres au sud de Laval. La commune s'étend sur une superficie de 23,6 kilomètres-carrés et comptait une population municipale s'élevant à 1210 habitants en 2017. Nuillé-sur-Vicoin est entourée par les communes limitrophes de Montigné-le-Brillant, L'Huisserie, Entrammes, Origné, Quelaines-Saint-Gault et Astillé.



Protection de l'édifice

Édifice	église paroissiale de la Sainte-Trinité
Type de protection	inscription par arrêté du 21/05/1986
Parties protégées	totalité
Propriété	propriété de la commune
Localisation	1-3 rue de la mairie, Nuillé-sur-Vicoin (Mayenne)
Cadastre	section AB, numéro 137

Architecture de l'édifice

Description architecturale (extérieur)

L'église de la Sainte-Trinité s'élève au-dessus d'un plan en croix latine. Elle est composée d'une large nef unique, d'un premier transept dont les bras sont saillants, d'un transept roman très peu saillant dont les bras comportent chacun une absidiole encadrant l'abside, ainsi qu'un chœur terminé par une abside circulaire soutenue par deux contreforts. L'ensemble est surmonté d'un clocher de plan carré, élevé au-dessus de la croisée du transept roman. Le clocher est coiffé d'une toiture pyramidale équipé d'un égout retroussé.

Les maçonneries des parties anciennes sont réalisées en moellon de grès roussard, dont l'utilisation est courante dans la construction des églises romanes du XI^e siècle dans le Bas-Maine. Le chevet roman présente un décor très sobre qui réside surtout dans l'organisation des différents volumes. Les baies comportent un encadrement et sont surmontées d'un arc en plein-cintre. Le clocher est percé de trois baies géminées en plein-cintre, séparées par une colonnette et intégrées en léger retrait sous un arc de décharge, lui aussi en plein-cintre.

La nef est composée de trois travées, séparées par des contreforts, chacune percée d'une grande baie en plein-cintre et encadrée par des pierres de taille.

Le transept principal possède deux bras saillants à double pignon, dont les rampants sont surmontés d'un fleuron. Chaque pignon est percé d'une grande baie en plein-cintre. Le bras sud est renforcé par un contrefort central et deux imposants contreforts d'angle surmontés de pinacles pyramidaux, ornés d'un fleuron sur la pointe. Le bras nord est traité plus sobrement, sans contrefort, mais on y retrouve des pinacles.

Enfin, la façade occidentale est ornée par le portail principal de style néo-roman. Ce portail en tuffeau se compose de triple voussure retombant sur des colonnettes surmontées de chapiteaux finement sculptés. Une grande baie en plein-cintre encadrée de deux colonnettes s'élève au-dessus du portail.



Évolution architecturale et historique

L'église paroissiale dédiée à la Sainte-Trinité de Nuillé-sur-Vicoin est un édifice dont la configuration architecturale actuelle témoigne de campagnes successives de construction et de réaménagement durant plusieurs siècles. Les origines de sa construction remontent au second tiers du XI^e siècle. Jusqu'au début du XIX^e siècle, le monument ne semble pas avoir subi de transformations majeures et paraît être resté dans son état d'origine, hormis quelques modifications de la charpente de la nef au XV^e siècle. En effet, la charpente à cinq fermes sur sablières moulurées paraît avoir remplacé la charpente originelle.

Au XIX^e siècle, d'importantes modifications ont impacté l'édifice. Vers 1835 la nef fut raccourcie et une nouvelle façade occidentale fut aménagée. Cette nouvelle façade, épaulée par deux contreforts d'angle, fut percée d'un portail et d'une grande baie supérieure de style néo-roman. Par la suite, au milieu du XIX^e siècle, une chapelle fut ajoutée durant quelques décennies sur le flanc sud de la nef. Elle est visible sur le cadastre napoléonien de 1835. Après la suppression de cette extension, de nouvelles baies en plein-cintre furent mises en place pour éclairer la nef. À l'intérieur, probablement à la même époque (vers 1835), les entrails de la charpente dans la nef furent supprimés au profit de tirants métalliques. La voûte fut également lambrissée et blanchie. Cette voûte bénéficia d'une restauration il y a quelques années. Des lames de châtaignier ont ainsi remplacé le plâtre et les entrails ont été remis en place. Ensuite, vers 1840, l'église fit l'objet de travaux d'agrandissement. À cette occasion, le transept fut élargi à travers l'ajout de deux nouveaux bras saillants, formant deux nouvelles chapelles de chaque côté de la nef. Enfin, une sacristie fut édifiée dans le prolongement du bras sud du transept roman primitif.

Evolution urbaine du bourg

L'implantation du bourg de Nuillé-sur-Vicoin est ancienne et ce dernier occupe une position stratégique, sur une légère hauteur au carrefour de plusieurs petites vallées. L'habitat commence tout d'abord à se développer autour de l'église - depuis le Moyen Âge central les églises constituent un pôle attractif de développement de l'habitat.

L'implantation progressive des habitations au cours des siècles entraîne la constitution de la place centrale du bourg, principalement destinée à accueillir les marchés. En parallèle, l'habitat se développe vers l'Est, à proximité du Vicoin, le long de la rue de la Gabarre. Cette extension vers l'Est s'explique essentiellement par la présence d'un des rares pont permettant le passage du Vicoin à proximité du moulin du Bas du bourg, situé sur la route d'Entrammes. Cette structuration primitive du bourg est documentée par une série de gravures de la première moitié du XVIII^e siècle, réalisées par Legay de Prélaval.



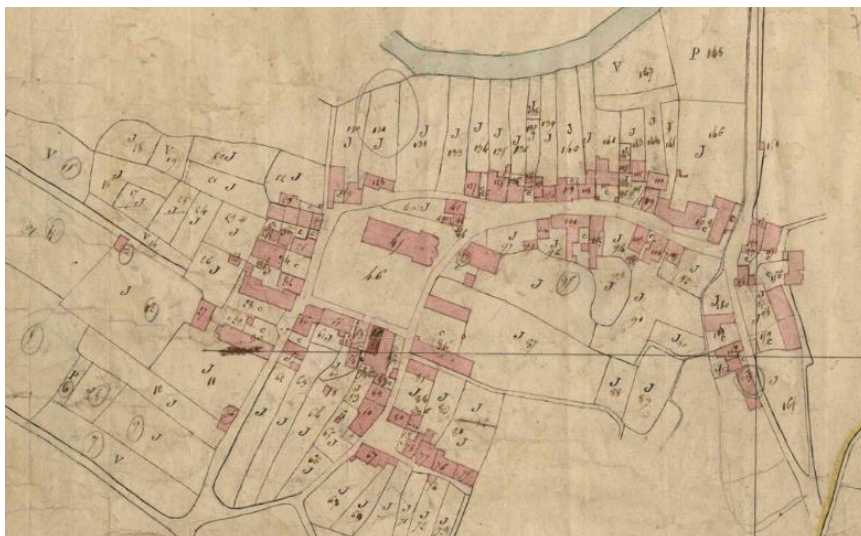
Carte dite de Cassini (XVIII^e siècle)

Source : Géoportail.



Le bourg de Nuillé sur Vicoin, Legay de Prélaval, gravure (XVIII^e siècle)

Source : Musée de Laval.



Plan du cadastre, Nuillé-sur-Vicoin, développement du bourg (1808)

Source : AD53 ; 3P3305/5.

Au XIX^e siècle, l'évolution urbaine du bourg se caractérise par la structuration régulière de la place centrale, en quadrilatère, avec une ordonnance des fronts bâtis ouest et sud. Cette place représente le cœur du bourg. Elle est un élément urbain majeur, structurant à l'échelle de Nuillé. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle le bourg se développe selon une forme étirée le long de quelques axes de communication, avec une faible densité de construction. Il était ainsi constitué d'une place centrale bordée d'alignements de maisons ainsi que de maisons organisées en front de rue le long de la rue de la Gabarre et de la rue de Lancheneil. Toutes ces maisons étaient dotées d'un jardin arrière en fond de parcelle.



Photographies aériennes, Nuillé-sur-Vicoin, bourg et château (1950-1965)

Source : Géoportail.

Au début du XX^e siècle, le bourg se développe peu. Quelques bâtiments apparaissent au sud, entre les rues de la Mairie et d'Anjou.

La topographie du site a contraint le développement récent de l'urbanisation du bourg. La présence du Vicoin et de prés humides au Nord ainsi que d'un relief escarpé à l'Est n'a pas permis une expansion urbaine dans ces zones. L'expansion du bourg depuis la fin des années 1960 jusqu'à aujourd'hui se concentre principalement au Sud et à l'Ouest, vers la plaine. Dans ces espaces, l'urbanisation s'étend selon le modèle de développement en doigt de gant, le long des axes de communications, rue de la Martinière, rue Neuve et rue d'Anjou. Cette expansion prend la forme de lotissements pavillonnaires et de zone artisanale.



Photographies aériennes, Nuillé-sur-Vicoin, bourg et château (2019)

Source : Géoportail.

Architecture et typologie du bâti du bourg

Le bourg de Nuillé-sur-Vicoin est composé de peu d'édifices très anciens. L'église, le château de Lancheneil et le presbytère sont les immeubles remarquables antérieurs à la Révolution. Ce dernier bâtiment daterait de la première moitié du XVIII^e siècle.



La grande majorité des édifices anciens de Nuillé-sur-Vicoin date du XIX^e et du début du XX^e siècle. Le cœur ancien de Nuillé présente de ce fait une grande homogénéité architecturale et une cohérence historique à travers la récurrence de maisons de bourg disposées en alignement, en front de rue. Ces maisons sont construites en maçonnerie de moellon recouverte d'enduit. La plupart d'entre elles comprennent des volumes similaires avec un rez-de-chaussée, un étage carré et un étage de combles avec une couverture en ardoises.



Au-delà des volumes, l'homogénéité architecturale du bourg réside dans une grande régularité des façades à travers une organisation des travées en fonction d'un rythme binaire ou ternaire. La cohérence architecturale réside aussi dans une utilisation importante de la brique pour décorer et animer les façades. On retrouve régulièrement des chaînes d'angle, des bandeaux, des niches, des encadrements d'ouverture ainsi que des corniches en briques. Il apparaît également des jeux de polychromie avec une alternance de briques et de pierres dans les harpages des encadrements, mais aussi des jeux de formes avec la présence de briques de forme, parfois complexes, qui sont essentiellement présentes dans les corniches.



Quelques maisons de la place sont entièrement élevées en brique tandis que certaines maisons de notable possèdent un décor de façade réalisé en calcaire avec un léger décor néoclassique.



Le bourg de Nuillé-sur-Vicoin est riche d'une certaine diversité de typologies du bâti du XIX^e siècle. En effet, outre les nombreuses maisons de bourg en alignement, il existe une variété de typologie du bâti avec des maisons à boutiques, des bâtiments officiels et publics telles que la poste, la mairie et les écoles, des maisons bourgeoises, des bâtiments à caractère artisanal et commercial, comme le moulin, des ateliers ou des garages, sans oublier quelques fermes de bourg.

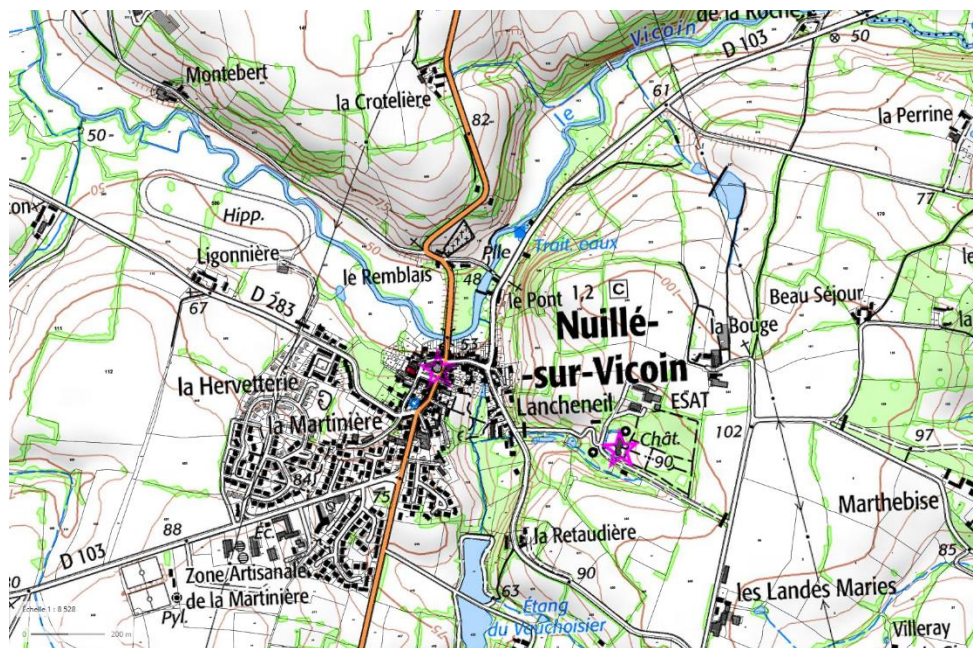
Le contexte paysager communal

La commune présente principalement un caractère rural où le paysage se traduit par une alternance entre un plateau ouvert, des espaces vallonnés ainsi que des vallées liées à des cours d'eau.

Le cœur historique du bourg du Nuillé-sur-Vicoin est situé à l'intersection de plusieurs vallées, face à un méandre du Vicoin. Le bourg est également situé à proximité d'un second cours d'eau, le Luget, lui-même relié à l'étang du Vauchoisier plus au sud. Le ruisseau et l'étang créent ensemble une zone humide en bande perpendiculaire au Vicoin. La présence de ces cours d'eau et de ces zones humides constitue un élément structurant du territoire nuilléen car ces derniers s'inscrivent dans des vallées à la fois encaissées, encadrées par des pentes prononcées et très végétalisées, ainsi que des vallées ouvertes, plus larges aux pentes adoucies, où la végétation est peu dense.

Le bourg ancien est implanté à proximité du Vicoin, sur une légère hauteur depuis laquelle le terrain descend en pente douce vers les rives de la rivière. Aussi, le bourg est dominé au Nord et à l'Est par des collines. Ces points hauts et les lignes de crêtes favorisent les vues sur le village et multiplient les panoramas.

Au Sud et à l'Ouest le paysage communal se traduit par un plateau ouvert, occupé par de grandes parcelles agricoles avec peu de haies bocagères. Ce plateau offre des vues lointaines sur les vallées.



La carte IGN permet une appréhension générale du réseau hydrographique, des courbes de niveaux et de la structure bocagère autour du bourg de Nuillé-sur-Vicoin.

Carte IGN aériennes, Nuillé-sur-Vicoin, le bourg (2018)

Source : Géoportail.

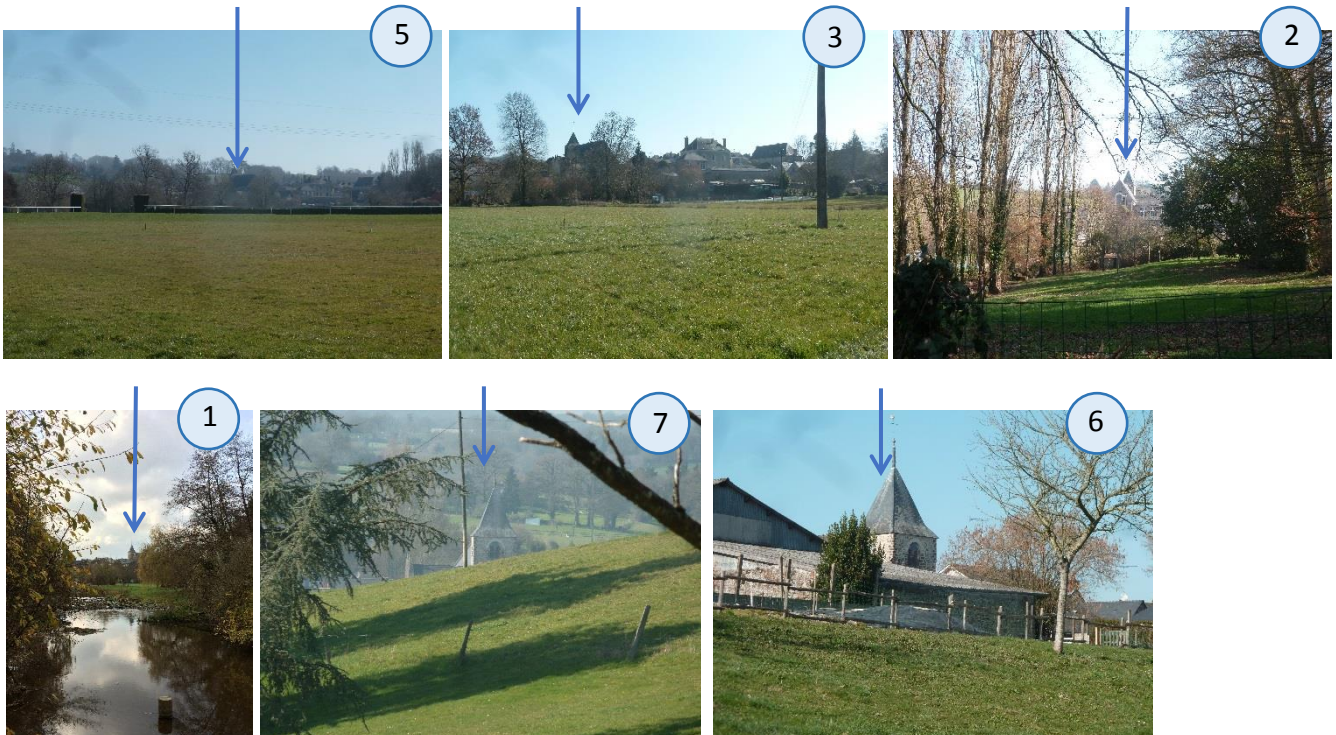
Analyse des champs de visibilité

L'église de la Sainte-Trinité s'illustre par des champs de covisibilité relativement importants. Elle est apercevable depuis de nombreux endroits dans le bourg même, mais aussi depuis des points de vue alentours. Elle participe pleinement à façonner la silhouette urbaine du bourg de Nuillé-sur-Vicoin, dont elle est le bâtiment le plus imposant, avec son architecture élancée et sa haute toiture. Ainsi dressée en son cœur, elle est un véritable marqueur de l'identité visuelle du bourg.

➡ Au Nord

La visibilité sur l'église et le bourg depuis le nord de la commune représente la principale vue sur monument. Le panorama depuis la D1, ainsi que depuis les champs situés en contre-haut et le chemin de Montebert, constitue l'axe majeur de découverte de l'église dans son environnement bâti et paysager. Cette dernière est pleinement visible et elle forme à travers sa silhouette un point élevé qui domine le bourg, élément indissociable du paysage urbain nuilléen.

Pour l'ensemble de la partie nord du bourg, de multiples points de vue sur le monument apparaissent. En effet, la vallée du Vicoin, en forme de V, favorise l'existence de cônes de covisibilité et de perspectives. Au nord-ouest, la zone située entre la D283 et le Vicoin, qui comprend essentiellement l'hippodrome (5) et des prés humides (3) (2), représente une zone de visibilité essentielle sur l'église ainsi que sur le château de Lancheneil. Également, au nord-est l'église est visible depuis le pont du Moulin, mais aussi depuis la route d'Entrammes. L'étroitesse de la vallée du Vicoin depuis l'arrivée par la route d'Entrammes crée un cône de covisibilité sur l'église en fond de perspective (1).



➡ À l'Est

À l'Est, les prés en pente au-dessus du bourg, et par la même, la présence de points hauts, multiplient les points de vue sur l'église (7). À l'inverse, le monument est aussi visible en contrebas, depuis les bords du Luget (6).



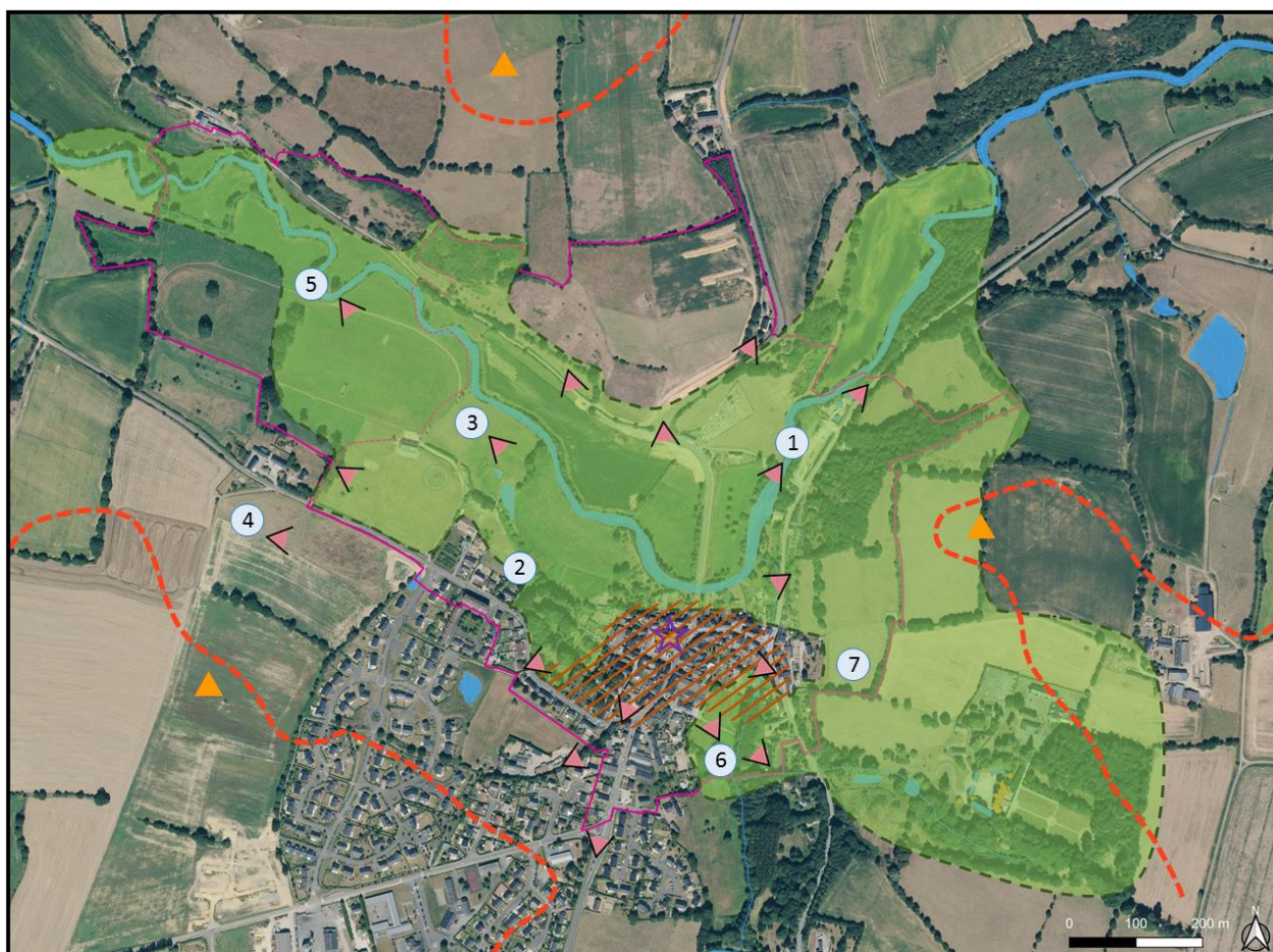
➔ À l'Ouest

À l'Ouest, entre la D283 et la D103, l'église n'est pas visible. Il est possible de la distinguer seulement à partir de la Rue Neuve (4).

➔ Au Sud

Depuis l'entrée sud du bourg le monument n'est pas visible. La présence d'une montée ne permet pas de percevoir l'église. En revanche, cette dernière est visible à partir de l'intersection de la rue d'Anjou et de la rue de la Martinière. L'église avec son imposante toiture est visible en fond de perspective. Elle ferme la perspective visuelle de la rue.

Synthèse cartographiée des enjeux patrimoniaux et paysagers



Enjeux patrimoniaux et paysagers des abords de l'église de Nuillé-sur-Vicoin (53)

Fond : orthophoto 2016 (IGN)

LÉGENDE



Éléments paysagers ayant rôle d'écrin pour le Monument historique



Ensemble urbain et patrimonial cohérent

Altimétrie :



Crêtes



Points hauts majeurs



Monument historique



Renvoi au reportage photographique



Covisibilités et perspectives (proches et lointaines)



Proposition de Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Justification du périmètre proposé

Afin de protéger le Monument historique dans son environnement bâti et naturel, la proposition de périmètre délimité des abords (PDA) suivante a été étudiée pour former un périmètre cohérent au niveau historique, architectural, paysager et visuel. Les limites du PDA proposé ont été formalisées afin d'intégrer l'ensemble des éléments bâtis anciens du bourg ainsi que les principaux points de vue et perspectives sur l'édifice. Les limites du périmètre ont également été pensées pour suivre les différents éléments naturels avec le tracé des principales haies bocagères ainsi que des espaces boisés et lignes de crête qui encadrent le bourg afin de constituer des limites franches.

➡ À l'Ouest

À l'Ouest, la proposition de périmètre intègre ainsi l'ensemble de la parcelle de l'hippodrome et celles des prés bordant le Vicoin, tous situés en zone inondable (A).

➡ Au Nord

La limite nord du périmètre a été étudiée pour suivre la ligne de crête de la colline, en intégrant les espaces boisés classés EBC afin de protéger l'ensemble du panorama (B).

➡ À l'Est

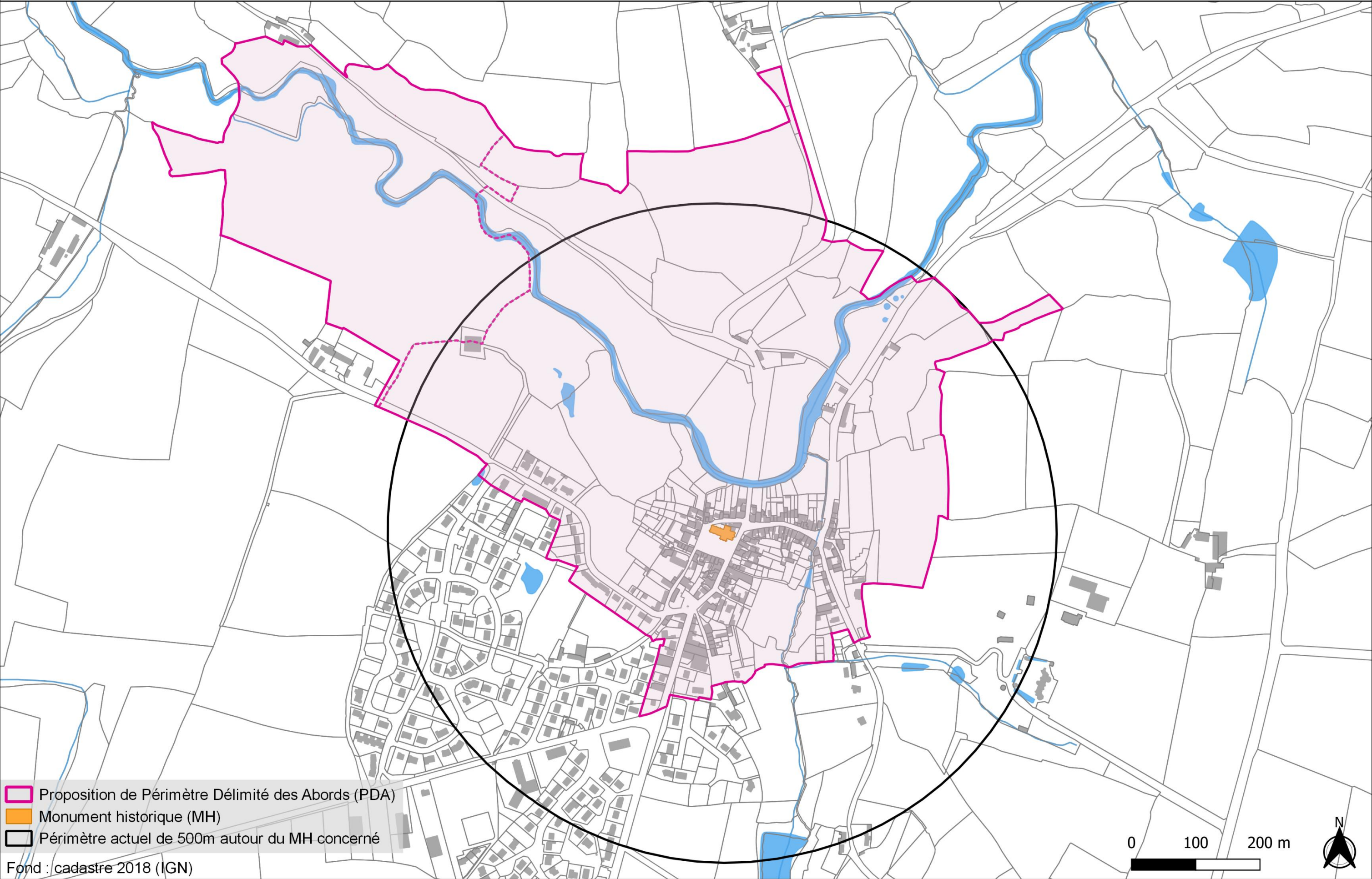
À l'Est, la limite du périmètre se propose, comme au Nord, de suivre la ligne de crête de la colline et d'intégrer les champs en pentes (C). Cela permettrait d'intégrer le panorama sur le bourg depuis les champs de l'Est.

➡ Au Sud

Les limites sud du périmètre proposé constituent les limites urbaines. Là, les limites ont été pensées pour intégrer l'ensemble des éléments bâtis anciens du bourg mais aussi les zones en covisibilité les plus sensibles. Par la même, l'ensemble du front bâti de la rue Neuve, composé de pavillons, depuis lequel il est possible de voir l'église serait intégré. Ce même front bâti est aussi visible en même temps que le monument depuis la D1, en particulier l'imposant immeuble collectif des années 1960.

Ensuite, le périmètre intégrerait les fronts bâtis de la rue d'Anjou, à partir de l'intersection avec la rue de la Martinière, qui forme une perspective vers l'église. Enfin, la limite sud du périmètre traverserait la zone humide du Luget pour rejoindre la rue de Lancheneil en suivant la rue de Bel-air, séparant en deux le lotissement (D). Le clocher de l'église est effectivement visible depuis les bords du ruisseau.





- Proposition de Périmètre Délimité des Abords (PDA)
- Monument historique (MH)
- Périmètre actuel de 500m autour du MH concerné

Fond : cadastre 2018 (IGN)

Synthèse des périmètres délimités des abords à Nuillé-sur-Vicoin

Eglise de la Sainte-Trinité et château de Lancheneil

Nuillé-sur-Vicoin



Eglise de la Sainte-Trinité et château de Lancheneil

Nuillé-sur-Vicoin

